

Rapport n° : KDCDE0192403-03	R-ET-01	1/6
CABINET KUPIEC ET DEBERGH		Révision 2
<i>contact@alphacadet.fr / 01 45 91 20 43 / www.groupe-cadet.fr</i>		
Rapport de vérification des équipements de travail ECHAFAUDAGES - Arrêté du 21 décembre 2004		

VÉRIFICATION À LA DEMANDE DE : Elevation Et Service (EES)
61 Rue du Landy
Parc Valad
93300 AUBERVILLIERS

Lieu de vérification	EURYDICE 11 Rue Jacques Anquetil 95140 GARGES LES GONESSE
-----------------------------	---

Accompagné par : M. Olivier / **Fonction :** Agent sur place
Vérificateur : Baptiste Dieu / **Date de vérification :** 16/05/2024
N° de rapport provisoire: / **Entreprise utilisatrice:** EURYDICE
Nature des travaux : monte personne / **Durée estimée :** non renseigné
Nature de la vérification: (code mission) Vérification contractuelle

Marque	ALUSD	Type	UP6	Marque NF	OUI
Description:	Échafaudage roulant 3 niveaux				
Bâchage, Filets, bardage, :	/				

REMARQUE:




Rapport n° : KDCDE0192403-03	R-ET-01	2/6
CABINET KUPIEC ET DEBERGH <i>contact@alphacadet.fr / 01 45 91 20 43 / www.groupe-cadet.fr</i>		Révision 2
Rapport de vérification des équipements de travail ECHAFAUDAGES - Arrêté du 21 décembre 2004		

RÉSULTATS (Repère)

Résultats des vérifications réalisées dans les limites de la présente mission telles que définie dans les cahiers des charges professionnels

(repère VIII c) Ajouter les plinthes

Rapport n° : KDCDE0192403-03	R-ET-01	3/6
CABINET KUPIEC ET DEBERGH <i>contact@alphacadet.fr / 01 45 91 20 43 / www.groupe-cadet.fr</i>		Révision 2
Rapport de vérification des équipements de travail ECHAFAUDAGES - Arrêté du 21 décembre 2004		

CARACTÉRISTIQUES

STRUCTURE	<input type="checkbox"/> Préfabriquée à cadres <input type="checkbox"/> Tubes et Raccords	<input type="checkbox"/> Multidirectionnelle <input checked="" type="checkbox"/> Echafaudage roulant
APPUIS SUR	<input checked="" type="checkbox"/> Sol (Béton) <input type="checkbox"/> Portique préfabriqué <input type="checkbox"/> Poutre composée <input type="checkbox"/> Toiture	<input type="checkbox"/> Poutre préfabriquée <input type="checkbox"/> Profilé <input type="checkbox"/> Corniche <input type="checkbox"/> Balcon
PARTICULARITÉS	<input type="checkbox"/> Départ en dénivelé <input type="checkbox"/> Poutre de franchissement <input type="checkbox"/> Niveaux en déport <input type="checkbox"/> Sapine de Levage	<input type="checkbox"/> Départ en porte à faux <input type="checkbox"/> Discontinuité des poteaux <input type="checkbox"/> Planchers sur consoles
PLANCHERS	Nombre de niveaux équipés : 3 planchers <input type="checkbox"/> Planches d'échafaudage <input type="checkbox"/> Acier autoportant <input type="checkbox"/> Aluminium autoportant <input checked="" type="checkbox"/> Mixte (métal/ bois)	
APPAREILS DE LEVAGE	<input type="checkbox"/> Monte-matériaux <input type="checkbox"/> Palan <input type="checkbox"/> Ascenseur	
ACCES	<input checked="" type="checkbox"/> Echelles <input type="checkbox"/> Escaliers Nombre de travées d'accès: Autre:	
NOMBRE ET TYPES D'ANCRAGES	<input type="checkbox"/> Chevilles <input type="checkbox"/> Etrésillons <input type="checkbox"/> Ceinturage <input type="checkbox"/> Crapaud <input type="checkbox"/> Bride Nombre:	

DOCUMENTS FOURNIS

Notice de montage	Extrait	Plan de montage	Oui	Note de calcul	Non
Autre :					

REMARQUES

capacité de charge des planchers à 200 Kg/m²

L'examen d'adéquation est exclu de la mission. Il peut faire l'objet sur demande, d'une mission particulière.

Rappel : Au titre de la réglementation applicable, l'utilisateur doit réaliser l'examen d'adéquation avant toute mise ou remise en service d'un échafaudage.

C'est au chef d'établissement utilisateur qu'il appartient de décider, au regard des informations portées dans ce rapport, notamment à la page résultats, de la mise, de la remise ou du maintien en service de l'échafaudage. Il doit consigner sa conclusion sur le registre de sécurité.

Rapport n° : KDCDE0192403-03	R-ET-01	4/6
CABINET KUPIEC ET DEBERGH <i>contact@alphacadet.fr / 01 45 91 20 43 / www.groupe-cadet.fr</i>		Révision 2
Rapport de vérification des équipements de travail ECHAFAUDAGES - Arrêté du 21 décembre 2004		

CONTENU DES VERIFICATIONS

Repère	Objet	Avis	Commentaires
I	IMPLANTATION		
a	Liberté d'accès (immeubles, regards, secours,...)	B	
b	Ecoulement des eaux pluviales, circulation des piétons	SO	
c	Choix des points d'appui	B	Jambes de force
II	APPUIS		
a	Résistance des appuis	IN	
b	Répartitions au sol	B	4 stabilisateurs telescopiques
c	Platines	B	
d	Roulettes, dispositifs de blocage	B	
e	Vérins	SO	
III	STRUCTURE (conception)		
a	Compatibilité et mise en œuvre des éléments	B	
	Hauteur libre :		
b	- portique départ	IN	
c	- poteaux niveaux supérieurs	B	
d	Goupillage des montants	B	
IV	AMENAGEMENTS		
a	Bâchage, tôleage, filets	SO	
	Sapine de levage :		
b	-départ du sol	SO	
c	- en porte à faux	SO	
d	Engins de levage	SO	
e	Pare gravois	SO	
V	CHARGEMENT		
a	Poids propre	SO	
b	Charge d'exploitation	SO	200kg/m2
c	Neige	SO	
d	Vent	SO	
VI	STABILITE		
a	Compatibilité résistance des appuis / descente de charges	B	
b	Contreventement	B	4 jambes de force
c	Ancrages	SO	
	Amarrages :		
d	- constitution	SO	
e	- attaches	SO	
f	- amarrages supplémentaires	SO	

AVIS: B: Présence, Bon état de conservation, réalisation / IN: Inéxistant / SO: Sans objet / NV: Non vérifié / VR: Voir résultats

Rapport n° : KDCDE0192403-03	R-ET-01	5/6
CABINET KUPIEC ET DEBERGH <i>contact@alphacadet.fr / 01 45 91 20 43 / www.groupe-cadet.fr</i>		Révision 2
Rapport de vérification des équipements de travail ECHAFAUDAGES - Arrêté du 21 décembre 2004		

CONTENU DES VERIFICATIONS

Repère	Objet	Avis	Commentaires
VII	PLANCHERS		
	Planches d'échafaudage :		
a	- épaisseur	B	
b	- nombre d'appuis	B	
c	- recouvrement	SO	
d	- sans recouvrement	SO	
e	- largeur platelage	B	0.56 m x 1.70 m
f	- aspect visuel	B	
g	- portées	SO	
h	Planchers préfabriqués	B	
i	Trappes	B	
j	Résistance	B	
k	Largeur minimale	SO	
l	Hauteur libre de circulation, hauteur entre planchers	B	
m	Distance plancher/façade < 0,20 m	SO	
n	Pente	SO	
o	Verrouillage - fixation	B	
p	Charge concentrée	SO	
VIII	GARDE-CORPS - PLINTHES		
a	Main courante	B	
b	Lisse intermédiaire	B	
c	Plinthe	VR	
d	Garde corps monobloc ou multiservice	B	
e	Garde-corps si distance plateau/façade > 0,20 m	SO	
IX	ACCES		
a	Echelles	B	
b	- Protection complémentaire	SO	
c	- Hauteur échelles	B	
d	Escaliers	SO	
e	- Protection escalier et trémie	SO	
f	Autres moyens	SO	
X	PROTECTION TIERS ET ENVIRONNEMENT		
a	Interdiction d'accès au public	SO	
b	Lignes électriques	SO	
c	Protection foudre	SO	
d	Antennes émettrices	SO	
e	Risques de collision :	SO	
f	Protection contre les chutes d'objets :	SO	
g	Balisage, passage piétons	SO	

AVIS: B: Présence, Bon état de conservation, réalisation / IN: Inéxistant / SO: Sans objet / NV: Non vérifié / VR: Voir résultats

CONTENU DES VERIFICATIONS

Repère	Objet	Avis	Commentaires
XI	AFFICHAGE - CONSIGNES		
a	Charges admissibles	B	200 kg/m2 par planchers
b	Nombre de niveaux chargés simultanément	B	
c	Indication du bâchage	SO	
d	Classe de chargement des planchers	B	
e	Charge admissible sur les matériels de levage	SO	
f	Consignes	B	
XII	ETAT GENERAL		
a	Ossature - contreventements	B	
b	Ancrages - amarrages	SO	
c	Planchers - accès	B	par cadre a echelles
d	Garde-corps - protection contre les chutes	B	

	Objet	Nature					Mode			
		Etat (a)	Fonctionnement	Présence	Réalisation	Examen de montage et d'installation (e)	Examen visuel	Appréciation dimensionnelle	Essai de fonctionnement	Manoeuvre
1	INSTALLATION (24)									
1.1	Lignes électriques aériennes (dispositions prises)				X	X	X	X		
1.2	Délimitation de la zone d'emprise au sol	X		X			X			
1.3	Interférences avec autres équipements de travail, véhicules (dispositions prises)	X				X	X			
2	APPUIS - FIXATIONS									
2.1	Surfaces d'appui (calages, sol) (42)	X		X		X	X	X(47)		
2.2	Semelles, vérins à vis, coulisses	X				X	X	X(47)		
2.3	Roulettes, dispositifs de blocage (43)	X		X		X	X			
2.4	Amarrages - Ancrages (44)	X		X		X	X	X(47)		
3	STRUCTURE - OSSATURE									
3.1	Montants, poteaux	X				X	X			
3.2	Traverses, boulins	X				X	X			
3.3	Longerons	X				X	X			
3.4	Contreventements, diagonales	X				X	X			
3.5	Bâchage, tôleage, filets pare-gravois	X				X	X			
3.6	Assemblages (pincés, goupilles, clavettes, cordages, étriers, etc.)	X				X	X			
3.7	Fixation engin de levage (46)	X				X	X			
4	NIVEAUX									
4.1	Planchers	X				X	X			
4.2	Lisses, sous-lisses, plinthes	X				X	X	X		
4.3	Distance plateau-façade				X	X	X	X		
4.4	Trappes	X				X	X			
4.5	Accès (escaliers, échelles, crinolines, etc.)	X				X	X			
5	AFFICHAGE									
5.1	Plaque de l'installateur	X		X	X	X	X			
5.2	Plaque de capacité de plancher	X		X		X	X			
5.3	Consignes de sécurité (lisibilité) (52)	X				X	X			
6	DOSSIER TECHNIQUE									
6.1	Notice de montage			X						
6.2	Note de calculs (45)			X						

(e) L'examen de montage et d'installation est réalisé uniquement lors des vérifications avant remise en service et lors des vérifications avant mise en service des appareils installés à demeure (voir cahier des charges § 5.4)

- 24 Ne sont visés que les appareils installés à demeure ou nécessitant l'aménagement de supports particuliers
- 44 Existence d'un document de l'installateur de compatibilité des ancrages avec les réactions indiquées dans la notice ou la note de calculs. Peut faire l'objet de propositions complémentaires
- 45 Exigible pour :
 - h < 24 m si les dispositions de stabilité et résistance prises par le constructeur ne sont pas décrites dans la notice
 - h > 24 m dans tous les cas
 - bâchage, tôleage, panneaux publicitaires, filets, vitesse du vent > aux valeurs des NV et Eurocodes applicables sur le site
- 46 La vérification avant mise ou remise en service de l'appareil de levage est exclue et peut faire l'objet d'une mission complémentaire.
- 47 L'appréciation dimensionnelle est limitée à la comparaison avec les valeurs contenues dans la notice du constructeur
- 52 L'examen du contenu des consignes, lorsqu'elles existent, est exclu de la prestation